



*Municipalité  
de St-Norbert*

**AVIS PUBLIC  
Demande de dérogation mineure**

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Norbert, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, statuera le lundi 9 novembre 2020 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Norbert, sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

**Propriété située sur le lot 3 448 603, au 3070 chemin du Lac**

La dérogation mineure #2020-0006 autoriserait l'empiètement d'un agrandissement effectué en 2013 dans la marge avant de 6 mètres prescrite par le règlement de zonage numéro 131 pour la zone AA.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande doit se présenter le lundi 9 novembre 2020 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal située au 4, rue Laporte à Saint-Norbert.

Ou encore, considérant la tenue de la prochaine séance du conseil en huis clos, cet avis public annonçant habituellement la possibilité à toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil municipal sur la présente demande, se transforme en une consultation écrite d'une durée de 15 jours. La directrice et secrétaire-trésorière vous invite donc à soumettre vos commentaires, par courriel, au [municipalite@saint-norbert.net](mailto:municipalite@saint-norbert.net), au plus tard le 9 novembre 2020.

Donné à Saint-Norbert, ce 26 octobre 2020.

*Caroline Roberge,*  
**Directrice générale et secrétaire trésorière**